

Chamalières

Magazine



JUIN 2011
Numéro 157

Volley-ball

Club Chamalières :

Champions de France 2011

de Nationale 1 féminine

page 7



page 11

Stationnement : un nouveau dispositif à partir de la rentrée



page 18

Ville festive : la fête de Chamalières accueille nos amis de Geretsried



page 16

Parcours du cœur 2011

<i>Ville en mouvement</i>	<i>p. 4, 6-7</i>
<i>Ville sportive</i>	<i>p. 5</i>
<i>Ville durable</i>	<i>p. 8</i>
<i>Ville participative</i>	<i>p. 9</i>
<i>Ville associative</i>	<i>p. 10</i>
<i>Dossier : Le stationnement</i>	<i>p. 11</i>
<i>Ville solidaire</i>	<i>p. 15</i>
<i>Ville de prévention et de sécurité</i>	<i>p. 16</i>
<i>Ville thermique et touristique</i>	<i>p. 17</i>
<i>Ville festive</i>	<i>p. 18</i>
<i>Ville jeune</i>	<i>p. 19</i>
<i>Ville culturelle</i>	<i>p. 20</i>
<i>Ville de démocratie</i>	<i>p. 21</i>
<i>Agenda</i>	<i>p. 22</i>

Permanences des adjoints

Juillet, août, septembre 2011 ; pour prendre rendez-vous : 04 73 19 57 57
Permanences décentralisées régulières : place Van-Gogh et foyer des jeunes.
Permanence Foraine sur le Marché, Square de Verdun, un samedi par mois :
2 juillet, 3 septembre.

Mairie

1 place Claude Wolff – 63400 Chamalières
Tél : 04 73 19 57 57
 Fax services administratifs : 04 73 19 57 60
 www.ville-chamalieres.fr
 mairie@ville-chamalieres.fr

Accueil et état civil

Du lundi au vendredi de 8h00 à 16h15
 Le samedi, de 9h00 à 12h00

Services techniques

26 avenue des Thermes - 63400 Chamalières
Tél : 04 73 19 57 63

Ateliers municipaux

14 rue du Pré l'Abbé - 63400 Chamalières
Tél : 04 73 37 84 79

Police municipale

Bureau principal :
 48 ter avenue de Royat - 63400 Chamalières
Tél : 04 73 36 88 17
 Bureau annexe :
 14 place Van-Gogh - 63400 Chamalières
Tél : 04 73 36 73 50

Centre Communal d'Action Sociale

17 avenue de Royat - 63400 Chamalières
Tél : 04 73 19 57 64
 Du lundi au vendredi de 8h00 à 15h45
 Permanence de l'assistante sociale :
 tous les jours entre 8h00 et 10h00

SISAD de Chamalières Royat

(Syndicat intercommunal de soins à domicile)
 17 avenue de Royat
 63400 CHAMALIERES
 Tél. : 04 73 40 01 62
 www.sisad.fr

Coordination service

« Petite Enfance »
 25 bis avenue Joseph-Claussat
 63400 Chamalières
Tél : 04 73 37 71 51
 Du lundi au vendredi de 8h00 à 9h30
 Le mercredi de 15h30 à 18h30
 ou sur rendez-vous

Centre Municipal d'Informations

Espace René Paput
 24 place Charles de Gaulle
 63400 Chamalières
Tél : 04 73 31 24 06

Maison des Associations

11-13 rue des Saulées
 63400 Chamalières
Tél : 04 73 36 45 97

Bibliothèque communautaire de Chamalières

2 allée du Parc
Tél : 04 73 36 43 04

Centre aquatique communautaire de Chamalières

Avenue de la 1^{re} Armée Rhin et Danube
Tél : 04 73 29 78 78



Alain BRESSON

Développement durable -
 Environnement - Cadre
 de vie - Circulation
 > Mardi 5 juillet, 10h-16h30
 > Mardi 30 août,
 14h30-16h30

> Mardis 6, 13, 20, 27 septembre, 14h30-16h30



Marie-Anne BASSET

Action sociale - Vie associative
 > Mercredis 6, 20 juillet,
 16h-18h
 > Mercredis 7, 21 septembre,
 10h-12h



Bertrand MARTIN

Urbanisme - Habitat - Logement
 > Mercredis 6, 13, 20 juillet,
 10h-12h
 > Mercredis 10, 24 août, 10h-12h
 > Mercredis 7, 14, 21 septembre,
 10h-12h



Rodolphe JONVAUX

Finances - Budget - Ressources
 humaines - Commerce
 > Lundis 4, 11 juillet, 10h-12h
 > Lundis 5, 19 septembre,
 10h-12h



Xavier BOUSSET

Prévention - Jeunesse - Sécurité
 > Lundis 4, 18 juillet, 13h30-15h,
 > Lundi 22 août, 13h30-15h,
 > Lundis 5, 19 sept., 13h30-15h,
 au Foyer des Jeunes de
 Chamalières, 6 rue Paul-Lapie



Michelle CLEMENT

Éducation - Vie scolaire
 et sports
 > Vendredis 8, 15 juillet, 10h-12h
 > Vendredis 9, 30 septembre,
 10h-12h



Françoise GATTO

Petite enfance et solidarité
 > Jeudi 28 juillet,
 14h-16h
 > Jeudis 11, 31 août,
 14h-16h
 > Jeudis 15, 29 septembre,
 14h-16h



Jacques AUBRY

Travaux - Équipements - Patrimoine
 > Lundi 11 juillet, 14h-16h
 > Lundi 8 août, 14h-16h
 > Lundi 12 septembre, 14h-16h



Agnès TOURNAIRE-FRANCANNET

Vie culturelle -
 Relations internationales -
 Actions humanitaires
 > Mercredis 7, 21 septembre,
 9h15-11h

Conciliateur de justice

Conciliateur de justice pour Chamalières,
 Michel PINET tient une permanence ouverte
 le 2^e mardi du mois, de 9h à 11h30, et
 sur rendez-vous le 4^e mardi du mois, au
 9, rue du Pont-de-la-Gravière. Tél : 06 89 22 33 31.

Au plus près de l'actualité de votre ville

Chamalières Magazine est distribué dans chaque boîte aux lettres de la commune de Chamalières. Il est disponible dans le hall de la plupart des établissements communaux : mairie, Centre municipal d'informations, Maison des associations, boulangeries...

Néanmoins, les personnes ayant émis le souhait de ne plus recevoir de publicité ou celles qui n'habitent pas ou plus sur la commune peuvent être privées de ce magazine d'informations. C'est pourquoi, si vous avez des suggestions, n'hésitez pas à nous retourner le bon ci-joint au service Communication - Mairie de Chamalières, 1 place Claude-Wolff - 63400 Chamalières, si vous souhaitez le recevoir à votre domicile.

NOM PRÉNOM

ADRESSE

Éditeur : Ville de Chamalières • Directeur de la publication : Louis Giscard d'Estaing

Réalisation - Composition - Impression : Imprimerie Decombat - Gerzat - tél. 04 73 25 06 62

Régie publicitaire : Italique, 17 rue du Pré-la-Reine - 63100 Clermont-Fd • Chef de publicité : Christiane Jalicon, tél. 04 73 14 00 01

Dépôt légal : juin 2011

Éditorial

Chères Chamaliéroises, Chers Chamaliérois,



Tout d'abord, je tiens à féliciter notre fantastique équipe de volley ball féminin ! Quelle aventure exceptionnelle : nos volleyeuses sont championnes de France avec 17 points d'avance et avec un presque sans faute : 21 matchs sur 22 de gagnés ! Au nom de tous les chamaliérois, je remercie l'ensemble de cette stupéfiante équipe, son encadrement et notamment le coach, Atman TOUBANI qui vient de se marier ce 11 juin et le président du Volley Ball Club Chamaliérois, Michel BUREL. Nous sommes fiers de vous !

Sur le plan du stationnement, la Municipalité a élaboré un nouveau plan qui tient compte des multiples contraintes auxquelles nous devons faire face, parmi lesquelles l'extension des zones payantes de la Ville de Clermont-Ferrand jusqu'aux rues limitrophes de notre commune, ainsi que la nécessité où nous nous trouvons d'améliorer les rotations de véhicules en centre-ville afin de favoriser l'accès aux commerces. Ainsi, trois zones de stationnement payant couvriront le centre-ville ; l'ensemble de ce dispositif entrera en vigueur à partir du 1^{er} septembre. Vous trouverez tous les détails pratiques dans le dossier central de votre magazine ou en contactant notre police municipale.

Sur le plan du développement durable, fidèle à la démarche de Chamalières, ville de référence et d'innovation, nous mettons en place une formule spécifique, un « disque vert » destinée à encourager les possesseurs des véhicules les moins polluants (*voitures électriques, hybrides, GPL, Gaz naturel, Superéthanol et petites voitures inférieures à 3 m*) : il leur sera offert une heure trente de stationnement gratuit chaque jour. Ce dispositif innovant est la conséquence de la signature de la Charte de la voiture écologique que j'ai signée le 10 octobre 2010, devenant ainsi la première commune du Massif Central à mettre en place ce disque vert, à partir du 1^{er} septembre 2011.

Sur le plan festif, nous ne pouvons que nous réjouir du succès de la fête du fleurissement en Avril qui s'est poursuivie par l'excellent CHAM'JAZZ NATURE au Square Saint-Victor le 5 mai et bien sûr la fête de Chamalières du 25 mai au 1er juin qui a été également l'occasion d'accueillir nos amis allemands de GERETSRIED, notre ville jumelle de Bavière. A cette occasion, nous avons pu rendre hommage à notre regretté collègue Yves COGNAT en baptisant l'ensemble des salles voûtées, toutes deux complètement rénovées, de la maison des Associations, « Espace Yves COGNAT », le samedi 28 mai avec la délégation allemande de GERETSRIED et le Comité de Jumelage dont il était un membre actif. La fête à Chamalières va désormais se poursuivre avec la fête de la musique, Square en jazz le 21 juin et le festival d'art lyrique VOLCADIVA qui cette année se fait au Casino de ROYAT-CHAMALIERES du 1er au 8 juillet.

Sur le plan de l'aménagement urbain et de l'embellissement de notre ville, nous avons récemment fait procéder à des travaux de mise en valeur au quartier Beaulieu et l'inauguration de port Beaulieu a pu se faire ce vendredi 10 juin. Nous avons également achevé les travaux rue du Sable d'Etampes.

A l'aube de cette période estivale je souhaite à toutes et tous de bonnes vacances !

Louis GISCARD d'ESTAING
Maire de Chamalières
Député du Puy-de-Dôme

Les élus partagent la joie du Volley-ball Club Chamalières, champion de France 2011 de Nationale 1 féminine.

Sommaire

<i>Ville en mouvement</i>	p. 4, 6-7
<i>Ville sportive</i>	p. 5
<i>Ville durable</i>	p. 8
<i>Ville participative</i>	p. 9
<i>Ville associative</i>	p. 10
Dossier :	
<i>Le stationnement</i>	p. 11
<i>Ville solidaire</i>	p. 15
<i>Ville de prévention</i>	
<i>et de sécurité</i>	p. 16
<i>Ville thermique et touristique</i>	p. 17
<i>Ville festive</i>	p. 18
<i>Ville jeune</i>	p. 19
<i>Ville culturelle</i>	p. 20
<i>Ville de démocratie</i>	p. 21
<i>Agenda</i>	p. 22

Cérémonie du 8 Mai

La commémoration du 66^e anniversaire de la Victoire du 8 Mai 1945 a donné lieu à une émouvante cérémonie organisée par la municipalité de Chamalières. Après la commémoration en présence de l'Harmonie de Chamalières, des Enfants du Conseil Municipal des Jeunes, de la chorale des enfants des écoles, d'un piquet d'honneur de la Flottille 36 F et de la Préparation Militaire Marine, le Maire, a procédé à une remise des diplômes d'honneur aux 70 enfants ayant participé aux cérémonies de commémoration.



Beaulieu Un aménagement mené à bon... port

Port Beaulieu est né sur les rives de la Tiretaine, dans le quartier Beaulieu où la municipalité vient de procéder à un réaménagement paysager mené en concertation avec les habitants. Exit les bassins trop énergivores qui cèdent la place à un nouveau paysage qui met résolument en valeur les atouts du lieu, évoquant ainsi les berges de rivières de la région, la Tiretaine et ses rives.



Le quartier Beaulieu a bénéficié d'une opération d'embellissement.



Gauthier de TESSIERES Champion de ski aux racines auvergnates

Gauthier de TESSIERES, skieur de l'Alpe d'Huez, qui a remporté le slalom géant des championnats de France de ski organisés au Mont Dore possède des attaches auvergnates, puisque sa grand-mère vit à Chamalières. Lui-même a grandi jusqu'à l'âge de 6 ans à Saint Germain L'Herm et revient régulièrement dans la région.



Marc SCHEIBLING,
nommé Conseiller Municipal Délégué
au commerce, aux marchés et au
développement économique.

Vie municipale Xavier BOUSSET, nouvel Adjoint Marc SCHEIBLING, Conseiller Municipal Délégué

Lors du Conseil Municipal du 31 mars 2011, Il a été procédé à l'élection d'un 9^{ème} adjoint en remplacement d'Yves COGNAT décédé le 9 juin 2010.

Xavier BOUSSET a été élu Adjoint au Maire en charge de la prévention, de la jeunesse et de la sécurité. Juriste de formation, Assistant parlementaire, il avait été nommé en 2008 Conseiller Municipal Délégué à la prévention, à la jeunesse et à la sécurité. Il a engagé en termes de sécurité et de tranquillité publiques plusieurs actions visant à renforcer

le travail de la police municipale en liaison avec la police nationale, et suivi notamment au titre de la prévention santé, le dossier d'installation de défibrillateurs sur le territoire de la commune. Il a par ailleurs mis en place des actions de sensibilisation des enfants de la commune aux sujets de prévention

santé et sécurité. Xavier BOUSSET est par ailleurs investi dans le secteur associatif.

Le Maire a par ailleurs nommé Marc SCHEIBLING, Conseiller Municipal Délégué au commerce, aux marchés et au développement économique.

Marc SCHEIBLING est Ingénieur de formation. Il travaille, chez Michelin, dans le domaine de l'audit interne et du management des risques. Il est marié et père de 3 enfants.



Xavier BOUSSET, nouvel Adjoint en charge du domaine de la jeunesse, de la prévention et de la sécurité.

Titre et montée pour les volleyeuses !

Saison 2010/2011 exceptionnelle pour le Volley Ball Club Chamaliérois : montée, titre de championne de Nationale 1, les volleyeuses Chamaliéroises, insatiables ont fait très forte impression, terminant avec 17 points d'avance sur le 2ème du championnat, Vannes, en gagnant 21 matches sur 22.

Félicitations au Président du VBCC Michel BUREL, à Atman TOUBANI le coach et aux joueuses qui ont accompli un parcours en tous points exceptionnel et se frotteront donc à l'élite de la Pro B la saison prochaine.

Ouverture d'un centre de formation

Afin d'assurer une pérennité pour le club à haut niveau il est envisagé l'ouverture d'un centre de formation.



© David GRAND - www.david63.jimdo.com

© David GRAND - www.david63.jimdo.com

Alain BRESSON, Conseiller général et Premier adjoint, Marie-Anne BASSET, Adjointe à la Vie associative, Michelle CLÉMENT, Adjointe aux Sports, Xavier BOUSSET, Adjoint à la Jeunesse, à la Prévention et Sécurité, Geneviève GOB, Conseillère municipale déléguée, Chantal LAVAL, et Laurent LEDIEU, Conseillers municipaux, venus partager la joie des volleyeuses lors du dernier match de la saison.

Ce centre de formation devrait voir le jour à Chamalières très prochainement. « Nous avons besoin d'une pépinière de joueuses prometteuses afin de rester au plus haut niveau » affirme Michel BUREL. Le VBCC et ses panthères n'ont pas fini de briller.

Escrime La Rapière en pointe



Plusieurs escrimeurs de La Rapière se sont qualifiés pour les phases finales des championnats de France de fleuret. Il s'agit, en Juniors, de Cédric DUBREUIL, Marianne HENON ; en Cadets, de Robin BREMAUD, Marianne HENON et Morgane KERGUÉLIN ; en Cadettes équipes, Marianne et Florence HENON, Morgane KERGUÉLIN et Julie BIDEUX ; en Minimes, Mathieu BARRES et Baptiste BEROUJON, Morgane KERGUÉLIN.

• Tir à l'arc • Championnat de France • Universitaire à Chamalières

Le Championnat de France Universitaire de Tir à L'Arc a eu lieu les 15, 16 et 17 Mars 2011 au gymnase du Colombier.



De gauche à droite Michelle CLEMENT, Adjointe aux Sports, Alain BRESSON, Conseiller Général et Premier Adjoint et Geneviève GOB, Conseillère Municipale Déléguée lors d'une remise des médailles d'un des podiums de ce Championnat de France.

Ville solidaire

Visite de Roselyne BACHELOT, Ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale, à Chamalières

Roselyne BACHELOT, Ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale, est venue visiter à Chamalières la Maison de retraite « Les Savarounes », puis s'est rendue à la Maison des Associations, le 22 avril 2011. L'occasion pour la Ministre de rencontrer les responsables de l'association chamaliéroise Aide et Répit qui mène une expérimentation au profit de familles de patients atteints de la maladie d'Alzheimer.



Inauguration de l'Espace Yves-COGNAT

Un moment d'émotion avec l'inauguration le 28 mai de l'Espace Yves-COGNAT, à la Maison des Associations ; des locaux rénovés par la Municipalité. Yves COGNAT fut Adjoint au maire jusqu'en 2005, et Vice-président du Comité de Jumelage Chamalières-Geretsried. Monique COGNAT coupe le ruban inaugural avec Louis GISCARD d'ESTAING, et en présence d'une délégation de la ville de Geretsried.



Extension du cimetière



L'association diocésaine qui est propriétaire du site de Richelieu, cède 2500 m² à la commune afin d'agrandir le cimetière.

Le conseil municipal a approuvé, en séance le 31 mars 2011, l'acquisition d'un terrain de 2500 m² auprès de l'association diocésaine, en vue d'un projet d'extension du cimetière. L'aménagement qui sera alors réalisé en plusieurs tranches permettra d'accueillir 450 nouvelles concessions.

Nécrologie : Jacques MARTIN

C'est avec beaucoup de tristesse et d'émotion que nous avons appris la disparition récente de Jacques MARTIN, qui fut Secrétaire Général de la Mairie de Chamalières pendant 17 ans, du 1er avril 1968, sous le mandat de Valéry GISCARD d'ESTAING puis de Claude WOLFF, jusqu'en 1985.



Chamalières innove avec son opération de sensibilisation à la propreté canine

La Ville de Chamalières, à l'initiative de son Maire, a entrepris une action qui vise à sensibiliser tous les propriétaires de chiens à la propreté canine, mais surtout à leur en donner les moyens : l'opération, baptisée « Cham'chien propre » et relayée par le conseil municipal des jeunes, est destinée à la fois à sensibiliser tous les propriétaires de chiens aux devoirs d'hygiène publique à respecter, mais aussi destinée à leur faciliter la vie.

Aux côtés des 35 distributeurs de sacs, la Municipalité remet à chaque propriétaire de chien un étui en nylon aux couleurs de la ville qui peut facilement être attaché à la laisse du chien grâce à un mousqueton et qui contient des sacs biodégradables.

Cet étui, offert gratuitement à tous les propriétaires de chien, est disponible en mairie de Chamalières, au Centre municipal d'information et au CCAS.



Emmanuelle CHAMAILLARD, directrice du Théâtre école, sur la nouvelle scène des Petits Princes inaugurée en avril 2011, avec le Maire, Louis GISCARD d'ESTAING.

Le Théâtre-école Les Petits Princes inauguré

L'école de théâtre « Les Petits Princes » qui totalise 19 ans d'existence, et était installée 29 cours Sablon à Clermont Ferrand, vient de poser ses tréteaux sur Chamalières dans le quartier Beaulieu : salle de théâtre, pouvant accueillir 50 spectateurs, école de théâtre accueillant 300 personnes, (des enfants en grande majorité, 150 pour l'école proprement dite et 150 autres pour les stages qui ont lieu durant les vacances scolaires). Le lieu abrite aussi les comédiens professionnels de la Compagnie du Théâtre de l'Encrier, en sommeil depuis quelques années, et qui sera donc en mesure d'y donner des représentations et de répéter dans de bonnes conditions. L'espace comprend 240 m² avec une hauteur sous plafond de 5 mètres.

Chamalières qui possède déjà un atelier Théâtre dynamique avec le CAT (Chamalières Atelier Théâtre), voit donc avec l'arrivée des Petits princes, augmenter considérablement son offre de la pratique théâtrale.

Théâtre-école Les Petits Princes, 21 avenue de Beaulieu, Chamalières - 04 73 90 66 41 - www.theatrepetitsprinces

Commerces en mouvement

• L'Olympic

Nouveaux horaires pour l'Olympic

l'Olympic a modifié ses horaires. Le bar est dorénavant ouvert le lundi, le mardi et le mercredi jusqu'à 21 heures, et le jeudi et le vendredi, nocturne jusqu'à 23 heures.

10, place Sully - 07 73 31 12 93

• Le Welcome

Cet établissement bénéficie d'une nouvelle terrasse.

13, rue du Bosquet - 04 73 31 08 26

• Le P'tit Verd'O

Un nouveau propriétaire Gaëtan ALIU et une terrasse pour cet établissement

Du mardi au jeudi de 10 h à 23 h et du vendredi au dimanche de 10 h à 1h du matin

4, rue Louis Blanc
07 60 65 52 25



La terrasse du bar Le P'tit Verd'O.

Une Semaine *Développement Durable* très fleurie

La Ville de Chamalières s'est associée à la Semaine nationale du Développement Durable, qui a eu lieu du 1er au 7 avril, sur le thème « Changeons nos comportements ». Chamalières a donc mis sur pied toute une série d'animations par le biais de son service du Développement Durable :

Projection du film « Solutions locales pour un désordre global » de Coline SERREAU, pour sensibiliser le public aux dérives de l'agriculture intensive, installation d'un Chalet d'information pratique sur : le tri sélectif, la consommation responsable, des visites commentées des sites botaniques de la commune, une visite de la forêt du Colombier, et une exposition présentant l'action de Chamalières en matière de Développement Durable.



Les enfants de l'Ecole Paul LAPIE ont reconstitué un Village à partir de matériaux recyclés sous la conduite de Marie NAUD.

De nombreuses compositions florales, avec la plantation de 12.000 bulbes de tulipes notamment ont été effectuées au mois d'avril.

L'Institut du Temps Libre a invité Christian BOUCHARDY Vice Président du Conseil Régional d'Auvergne, en charge de l'Environnement, qui a donné une conférence sur « les services rendus à l'homme par la nature » dans la salle du Carrefour Europe. De gauche à droite : Christian BOUCHARDY, Louis GISCARD d'ESTAING Député Maire, Madeleine VALLET Présidente de l'Institut du Temps Libre.



Fête du fleurissement



Un effort supplémentaire a été réalisé pour le fleurissement de printemps avec la plantation de pas moins de 12 000 bulbes de tulipes dans le Parc Montjoly durant le mois d'avril.

Concours communal de fleurissement 2011



La Ville de Chamalières organise son concours annuel de fleurissement. Votre jardin, les jardinières de vos balcons et fenêtres, participent à l'embellissement de la commune et à la qualité de son cadre de vie. Comme chaque année, la ville de Chamalières met à l'honneur et récompense ceux qui proposent les plus beaux jardins, les espaces les mieux fleuris.

Dès maintenant, participez au concours annuel de fleurissement et inscrivez-vous pour concourir à l'édition 2011.

Les catégories :

- Maisons individuelles
- Immeubles collectifs (balcons, terrasses, fenêtres... ou espaces verts de l'immeuble)
- Commerces et locaux professionnels.

Les lauréats seront récompensés lors de la présentation du palmarès au mois de septembre.

Les fiches d'inscriptions peuvent être retirées jusqu'au 21 juin 2011, au Centre Municipal d'Information, Place Charles de Gaulle, ou sur Internet : www.ville-chamalières.fr

Le passage du jury s'effectuera début juillet et début septembre.

Le Nouveau Conseil Economique et Social Municipal



Espace de réflexion, de concertation, de dialogue, le CESH fait véritablement figure de force de proposition au service de la municipalité. La première mandature de deux ans, a permis aux 39 membres, répartis dans les 3 collèges (socioprofessionnels, associations, personnes qualifiées et anciens élus), d'effectuer des travaux dans les commissions mises en place "Santé, offre de soins et dépendance", "Ados-jeunes" et "Transports sous l'angle du développement durable" ». Louis GISCARD d'ESTAING a rendu hommage à tous les participants et aux deux Présidentes Déléguées qui ont dirigé avec efficacité et talent les débats : Laure BRENAS et Julie DUVERT. Les propositions émises par le CESH à l'issue de la 1ère mandature sont actuellement en cours d'étude par le Conseil Municipal.

La séance plénière d'installation du nouveau CESH, le 1^{er} avril 2011, pour deux ans, a donné lieu à la désignation de la présidente déléguée, Julie DUVERT, et des 6 membres du bureau par le maire, qui sont donc : Myrienne MAY, Vice-présidente du CESH ; François AUFAUVRE, Vice-président du CESH ; Pierre GATTO, Patricia CHOPLIN, Pierre JOANNET, Jean-Pierre MAURICE.

Les nouvelles personnalités suivantes intègrent par ailleurs le CESH : Germaine ANDRIVON, Danielle CHAMBRAUD, Jean-Paul CHARPIN Michel CLIQUE, Alain DOCHEZ, Fanny DUHOT, Odette DURAND, Gilles GENEVOIS Anne-Lise GIGOUX, Françoise GOUJON, Suzanne HARDY, Florence QUILLET, André REY.

Les trois commissions mises en place travailleront sur les thématiques suivantes : prévention et sécurité, qualité de vie et attractivité, réaménagement du centre bourg.

- Les membres au 1^{er} avril 2011 :
- | | |
|----------------------------|--------------------------|
| 1 - ANDRIVON Germaine | 20 - DURAND Odette |
| 2 - ARCAMBAL Roger | 21 - DUVERT Julie |
| 3 - AUFAUVRE François | 22 - ETCHEGOYEN Pierre |
| 4 - AUSSEL Roger | 23 - EYRAUD André |
| 5 - BAUTHIER Gérard | 24 - GATTO Pierre |
| 6 - BELLAMY Jean-Luc | 25 - GENEVOIS Gilles |
| 7 - BUFFIER André | 26 - GIGOUX Anne-Lise |
| 8 - CADORET Pablo | 27 - GONZALVO Jean-Paul |
| 9 - CAILLARD Colette | 28 - GOUJON Françoise |
| 10 - CAMINADA Marie Claude | 29 - HARDY Suzanne |
| 11 - CHAMBRAUD Danielle | 30 - JOANNET Pierre |
| 12 - CHARPIN Jean-Paul | 31 - LEGUISQUET Bertrand |
| 13 - CHOPLIN Patricia | 32 - MAURICE Jean Pierre |
| 14 - CLIQUE Michel | 33 - MAY Myrienne |
| 15 - DOCHEZ Alain | 34 - MOULINOUX Claude |
| 16 - DOUPEUX Françoise | 35 - QUILLET Florence |
| 17 - DUDRAGNE Jacqueline | 36 - REY André |
| 18 - DUHOT Fanny | 37 - TABOUROT Robert |
| 19 - DULBECCO Philippe | 38 - VERGNE Raymond |
| | 39 - VEYRE Annie |

30^{ème} anniversaire de Chamalières Accueil

Chamalières Accueil a fêté ses trente ans d'existence. Créée le 30 Octobre 1980, l'association n'a cessé de se développer, passant de 180 adhérents en 1981, à pas moins de 800 adhérents à ce jour, pour lesquels 90 animateurs bénévoles dispensent cours, et activités, au nombre de 56, et de toutes natures.

Neuf présidentes s'y sont succédé : Jocelyne LUTTMANN, Jacqueline VAURY, Nicole BEDOS, Dominique DURET, Rolande BICHET, Marie Françoise DUPOIS, Aude MONRAISSE, Jacqueline DUDRAGNE, et depuis 2010, Claudie BALLY-RIVES.



Louis GISCARD d'ESTAING, Alain BRESSON, Conseiller Général et Premier Adjoint, Marie Anne BASSET, Adjointe à la Vie Associative, Jocelyne LUTTMAN, Présidente fondatrice, Claudie BALLY-RIVES Présidente de Chamalières Accueil, lors du vernissage de l'exposition « création des artistes de l'AVF » en mars 2011 dans la salle du Carrefour Europe.

Samedi 3 septembre au gymnase du Colombier 11^{ème} forum des associations

Le Comité d'Animations de Chamalières organise le 11^{ème} Forum des Associations, samedi 3 septembre, au Gymnase du Colombier, Voie Romaine. Plus de 83 associations, du sportif, à l'humanitaire, en passant par le social, l'économique, le loisir, l'art et la culture, et le monde combattant seront présentes. Des animations sont prévues.



Lors de l'inauguration du Forum des Associations 2010.



« *Les nouveaux traitements : cancer, des raisons d'espérer* »
Conférence du Professeur KHAYAT, Cancérologue,
Chef du service cancérologie à l'Hôpital La Pitié-Salpêtrière,
mercredi 6 juillet à 18 h à la salle du Carrefour Europe

À l'initiative du Maire et de Marie Anne BASSET, Adjointe aux Associations, le Professeur David KHAYAT, chef du service de cancérologie de l'hôpital de La Pitié-Salpêtrière, Président d'honneur de l'Institut National du Cancer, auteur des livres « Le vrai régime anti-cancer », « Les chemins de l'espoir » en 2003, viendra donner une conférence gratuite sur le thème « Cancer, des raisons d'espérer », dans la salle du Carrefour Europe, mercredi 6 juillet à 18 h.



A partir du 1^{er} septembre, Stationnement : des changements

Stationnement : des changements pour favoriser la rotation des véhicules en centre-ville et privilégier les résidents, dans une logique de développement durable



La Ville a été amenée à étudier et repenser de manière globale sa gestion du stationnement payant afin d'améliorer la rotation du stationnement sur certains secteurs de la commune, en faveur du commerce local et permettre aux habitants de se garer facilement à proximité de leur domicile.

Cette démarche est d'autant plus nécessaire que la Ville de Clermont-Ferrand a procédé à l'extension de ses zones de stationnement payant jusqu'aux rues limitrophes de notre commune, jusqu'alors, encore gratuites.

La prise en compte de ces paramètres a conduit à instaurer une nouvelle cartographie des zones et modifier la grille tarifaire correspondante.

Ces changements passent par l'extension de la zone de stationnement réglementée avec, en contrepartie, la mise en place de forfaits avantageux pour les résidents.

Dans l'hyper centre et dans d'autres secteurs commerçants de la ville, il y a un trop grand nombre de voitures « ventouses » empêchant la rotation des places de stationnement.

Une nouvelle cartographie du stationnement : la création d'une zone rouge pour l'hyper centre, les zones orange et verte modifiées.

Pour améliorer la situation, la Mairie vient de revoir la politique de stationnement dans le centre-ville.

Interview d'Alain BRESSON, Premier Adjoint, Conseiller Général



- « Comment va fonctionner le nouveau système de stationnement mis en place par la Municipalité ? »

Alain BRESSON : « Dans la zone réglementée, où le stationnement est payant du lundi au vendredi ainsi que le samedi matin, la Ville aura désormais trois dispositifs.

- une zone rouge correspondant à l'hyper centre et ses rues commerçantes où le stationnement est autorisé jusqu'à 2 heures consécutives pour favoriser une rotation maximale des places de stationnement,

- une zone orange, en périphérie du centre-ville et aux abords de Clermont-Ferrand

Ce nouveau système va faciliter l'accès du secteur aux consommateurs, le stationnement de longue durée des résidents en périphérie et dissuader les usagers « pendulaires » (ceux qui viennent à Chamalières pour y travailler) de stationner en centre-ville.

Désormais, quelque 1510 places seront payantes : 140 en zone rouge, 985 en zone orange et 385 en zone verte. »

- « Quel impact sur le parc des nouveaux horodateurs ? »

Alain BRESSON : « Le parc total d'horodateurs comptera 100 machines. Ces appareils permettent d'identifier les différents types d'usagers : usager ponctuel ou usager pouvant bénéficier du tarif résident. Gérés de manière centralisée pour en optimiser la maintenance et l'entretien, ils sont

Louis GISCARD d'ESTAING, signe le 14 octobre 2010 la Charte du Club des voitures écologiques.

écologiques : alimentés par panneaux photovoltaïques (leur installation n'a pas nécessité l'ouverture de tranchées dans les trottoirs pour les alimenter électriquement) et recyclables à 97 % ».

Dans la zone réglementée, où le stationnement est payant du lundi au vendredi ainsi que le samedi matin, la Ville aura désormais trois dispositifs.

Le nouveau système va faciliter l'accès du secteur aux consommateurs, le stationnement de longue durée des résidents en périphérie et dissuader les usagers « pendulaires » (ceux qui viennent à Chamalières pour y travailler) de stationner en centre-ville.

Désormais, quelque 1 510 places seront payantes : 140 en zone rouge, 985 en zone orange et 385 en zone verte.

Le renouvellement et l'installation de nouveaux horodateurs : le parc total d'horodateurs comptera 100 machines. Ces appareils permettent d'identifier les différents types d'usagers : usager ponctuel ou usager pouvant bénéficier du tarif résident. Gérés de manière centralisée pour en optimiser la maintenance et l'entretien, ils sont écologiques : alimentés par panneaux photovoltaïques (leur installation n'a pas nécessité l'ouverture de tranchées dans les trottoirs pour les alimenter électriquement) et recyclables à 97 %.

L'instauration du tarif résident pour les Chamaliérois : un tarif préférentiel, des forfaits attractifs et souples.

Mis en place pour faciliter le stationnement des habitants et riverains à proximité de leur domicile, le tarif résident est ouvert à tout Chamaliérois habitant dans une zone de stationnement payant.

Le tarif résident s'applique à l'intérieur du périmètre des zones orange et verte. Il n'est pas autorisé en zone rouge.

Dans cette optique, la Municipalité a décidé de tarifs préférentiels et attractifs :

- 0,50 € par jour,
- 2,70 € la semaine (incluant le samedi matin),

avec possibilité de durées fractionnées, allant de un à sept jours.



Des conditions d'attribution facilitées :

La carte résident est en vente au tarif de 10 € par an, au guichet unique dans les locaux de la Police Municipale : 48 ter, avenue de Royat. Ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8H à 12H et de 14H à 17H ainsi que le mercredi de 8H15 à 12H. Tél : 04 73 36 88 17.

Pour en bénéficier, venir muni des documents et justificatifs suivants :

- carte d'identité
 - deux justificatifs de domicile :
 - taxe d'habitation ou bail du logement
 - facture d'énergie (électricité ou gaz) ou de téléphone à l'adresse du domicile
 - carte grise du véhicule à l'adresse du domicile
 - pour les étudiants dont la voiture n'est pas à leur nom : attestation de prêt par le titulaire du véhicule, carte d'étudiant
- Nombre de cartes par foyer non limité.
Durée de validité de la carte : un an

En cas de perte, vol ou détérioration de la carte : remplacement facturé 10 €.

En cas de changement de véhicule en cours d'année, le renouvellement de la carte s'effectue gratuitement.

En cas de changement de domicile en cours d'année, il conviendra de s'adresser à la Police Municipale pour prise en compte des modifications.

Des conditions simples d'utilisation :

Après inscription, il sera remis :

- une carte résident
- une pochette adhésive double (disposant d'un emplacement réservé pour la carte et d'un autre pour le ticket pris à l'horodateur), à coller sur le pare-brise
- une liste des rues ouvertes au stationnement résident

Les tickets correspondant au tarif résident sont délivrés par les horodateurs installés en zone orange ou verte. Il suffit simplement de sélectionner le tarif résident à l'aide du bouton prévu à cet effet.

Commerçants, employés de commerce : des parkings de proximité réservés

Des facilités de stationnement sont également accordées aux commerçants et employés de commerce de Chamalières, situés en hyper centre.

A cet effet, deux parkings sont mis à leur disposition, moyennant un abonnement au tarif de 16 € par mois :

- le parking situé avenue Aristide Briand - 22 places
- le parking situé avenue de Fontmaure - 88 places

ZONAGE DU STATIONNEMENT PAYANT

ZONAGE STATIONNEMENT

La tarification applicable sur les 3 zones : pour les zones orange et verte, le tarif horaire reste inchangé. Gratuité pendant la pause méridienne de 12 h à 14 h.

■ **Zone rouge** : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h ; samedi matin de 9h à 12h.

1,20 €/heure. Temps maximum : 2 heures consécutives. Tarif minimum : 0,50 €.

■ **Zone orange** : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h ; samedi matin de 9h à 12h.

0,80 €/heure. Temps maximum : 4 heures consécutives. Tarif minimum : 0,50 €.

■ **Zone verte** : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h ; samedi matin de 9h à 12h.

0,50 €/heure. Temps maximum : 7 heures consécutives. Tarif minimum : 0,50 €.

Légende

- Zone rouge - Tarif horaire: 1,20€
- Zone orange - Tarif horaire: 0,80€
- Zone verte - Tarif horaire: 0,50€

Seniors

Résidence avec services : *Les Florances de Beaulieu*



La résidence avec services, non médicalisée, pour seniors, Les Florances de Beaulieu, permet de garder son autonomie et son indépendance en toute sécurité, d'être écouté, de pouvoir se confier, d'être aidé dans la vie de tous les jours et de moins souffrir de la solitude, de l'indifférence, de l'ennui qui accompagnent trop souvent le vieillissement. Françoise GUILLAUME est depuis l'ouverture le 1er octobre 1991, la directrice de cette résidence qui compte 76 appartements, du studio au 2pièces et plus en passant par le T1 bis.

**Résidence les Florances : 2 rue St-Rémi - 63400 Chamalières
Tél. : 04 73 31 39 38**

La Résidence compte un restaurant. Chaque résident est autonome, mais il est possible de se retrouver dans une ambiance des plus conviviales.

RSA : le rôle d'accompagnateur du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale de Chamalières joue un rôle clé dans l'instruction des dossiers liés à l'attribution du RSA, et depuis peu son travail s'est trouvé encore renforcé, par la décision de faire aussi du CCAS un organisme accompagnateur social du RSA. Une fonction qui permet donc un suivi plus approfondi et personnalisé du bénéficiaire en difficulté, pour lui apporter une réponse encore plus adaptée et ainsi mieux lutter contre la précarité.

Cet accompagnement social tel que pratiqué par le CCAS de Chamalières vise à aider les personnes en difficulté à résoudre les problèmes générés par des situations d'exclusion et

à établir avec elles une relation d'écoute, de soutien, de conseil, d'entraide. Le fil conducteur de la démarche est le retour du bénéficiaire à l'emploi.

Rappelons que, le Revenu Solidarité Active (RSA) créé par la loi du 1er décembre

2008 est une aide financière remplaçant le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation parent isolé (API). Son montant dépend à la fois de la situation familiale et des ressources du foyer. Cette aide est versée sans limitation de durée tant que le bénéficiaire continue à remplir les conditions.

Le RSA encourage l'activité professionnelle en fournissant une incitation financière aux personnes sans ressources qui reprennent un emploi. Il améliore également les revenus du travail en complétant les ressources de personnes n'ayant qu'un faible salaire.

Renseignements : Centre Communal d'Action Sociale de Chamalières, 17 avenue de Royat. Tel 04 73 19 57 64, du lundi au vendredi de 8h à 15h45.



Dans le cadre d'**OCTOBRE ROSE** *La Chamaliéroise*

DIMANCHE 9 OCTOBRE 2011
10H00 stade CHAIROUSSE
CHAMALIERES

LA CHAMALIEROISE
100% féminine
COURSE & MARCHÉ
5 km de plaisir

MANIFESTATION AU PROFIT DE LA LUTTE CONTRE LE CANCER DU SEIN

COMITE D'ANNONCIATION CHAMALIERES

À l'initiative de la Municipalité et de l'Association « Vivre comme avant », dans le cadre d'Octobre Rose, conférences à la Maison des Associations, samedi 8 octobre, à 9h45, Carole CHEVALIER de BERNARD, avocate spécialisée dans le droit des malades, et à 11h, le Professeur DAUPLAT.

Sos Amitié recrute

SOS Amitié a besoin de bénévoles. Pour rejoindre l'association écrire à SOS Amitié, Centre Jean RICHEPIN, 17 rue Jean RICHEPIN, 63000 Clermont-Ferrand ou sosamitie.clermont@wanadoo.fr

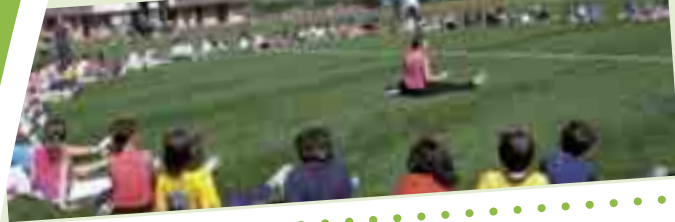


120 écoliers aux Parcours du Cœur 2011

Dans le cadre de sa politique de prévention et d'information des jeunes de la commune, la municipalité de Chamalières a organisé les Parcours du cœur 2011 pour la 3ème année consécutive, en partenariat avec la Fédération Française de Cardiologie. Une après midi a ainsi réuni 120 enfants des classes de CM2 des écoles Jules Ferry et Paul Lapie, parmi lesquels 22 élèves de CE2 au stade Claude WOLFF qui ont effectué une course de 1 km.



Pour cette sensibilisation à la pratique sportive Louis GISCARD d'ESTAING, Alain BRESSON Conseiller Général de Chamalières et Premier Adjoint, Michelle CLÉMENT, Adjointe à l'Éducation, Vie scolaire et Sports, Xavier BOUSSET, Adjoint à la Jeunesse, la Prévention et la Sécurité, le Professeur Jean CASSAGNES Chef du Pôle Cardiologie du CHU de Clermont Ferrand, Vice Président National de la Fédération Française de Cardiologie, et des joueuses du Volley Ball Club Chamaliérois, sont venus encourager et remettre une médaille à chacun des jeunes participants.



Partez sereinement grâce à l'Opération « Tranquillité vacances »

Faire surveiller son habitation durant son absence, lors des vacances scolaires d'été, c'est possible : ce service public est organisé par la municipalité de Chamalières depuis de nombreuses années. Il vous suffit de signaler votre départ auprès de l'un des deux bureaux de police municipale et de remplir un formulaire spécifique. De cette façon, une surveillance quotidienne de votre domicile, de jour comme de nuit, pourra être assurée par la police municipale durant votre séjour. Un système éprouvé de prévention des cambriolages.

Renseignements et inscriptions :

Bureau municipal : 48 avenue de Royat
04 73 36 88 17

Bureau annexe : 14 place Van Gogh
04 73 36 73 50

Adjoint référent : Xavier BOUSSET

Réunion d'information sur les vols par ruse 30 juin à 16h Centre Courty

Afin de sensibiliser toutes personnes au vol par ruse (faux policiers, plombiers ou autres falsificateurs d'identité professionnelle patentés), la Municipalité de Chamalières organise en relation avec la police municipale et la police nationale, une réunion d'information ouverte à tout public.

Agrandissement en vue pour le Centre de Secours et d'incendie

Depuis une dizaine d'années la caserne de Chamalières fait l'objet d'études pour être agrandie. Ce projet d'agrandissement va enfin voir le jour. L'objectif est de créer des vestiaires, sanitaires, hommes/femmes et jeunes sapeurs pompiers ; une salle de musculation, ainsi que deux chambres de gardes supplémentaires. C'est un bâtiment neuf d'environ 440 m² qui verra le jour, pour un coût prévisionnel estimé à 1 238 000 €. Pour réaliser cette opération la Municipalité cède au SDIS du Puy de Dôme une parcelle de 4508 m². Le début des travaux devrait intervenir en 2012.



Mini Olympiades



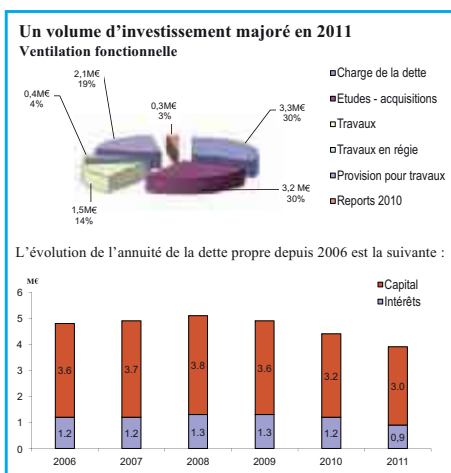
Les enfants des écoles primaires de la ville ont participé aux minis Olympiades organisées au stade Chatrousse dimanche 29 mai dans le cadre de la Fête communale. Basket, handball, gymnastique et athlétisme étaient au programme d'une matinée très sportive conclue par une remise des médailles de la ville de la part des élus.

Un budget 2011 volontariste pour recouvrer des marges de manœuvre

2011 s'inscrit dans un contexte marqué par la situation économique générale faisant suite à la crise financière qui a conduit à certaines diminutions de recettes (droits de mutation). Les choix budgétaires de la Municipalité traduisent son engagement à répondre aux attentes des Chamaliérois tout en renforçant les conditions du développement durable du territoire :

- poursuite de l'effort d'investissement en faveur du cadre de vie, du logement et des services publics
- préservation des ressources propres et réduction de l'endettement, pour une plus grande souplesse d'action
- renforcement de la performance de l'action, réponse aux besoins au meilleur coût
- stabilité des taux communaux d'imposition locale

Le stock de la dette a ainsi diminué de 7,6 millions d'euros en 5 ans, soit plus du quart de l'encours. Le budget primitif 2011 qui a été voté lors de la séance du conseil municipal du 31 mars 2011, se caractérise donc par la poursuite régulière du désen-



dettement communal.

Ce budget s'équilibre à 18,7 millions d'euros en fonctionnement et 7,1 millions d'euros en investissement (hors dette). Les dépenses d'équipement s'accroissent de 21 %.

Des projets structurants pour la Ville

La volonté municipale porte sur des projets phares pour la commune afin de valoriser notamment l'aménagement urbain (étude globale d'aménagement du cœur

de ville, réhabilitation de l'ancien Hôpital Fontmaure, réfection de l'avenue Joseph Clausat), la valorisation touristique et l'attractivité du territoire (mise en lumière du viaduc ferroviaire), l'accessibilité des bâtiments communaux (réaménagement de l'hôtel de ville).

Des taxes inchangées

Les taxes restent au même niveau, et ce depuis 5 ans. A titre comparatif, la taxe d'habitation est de 11,96 pour Chamalières ; contre 16,72 à Riom, 18,31 à Clermont-Ferrand, 20,67 à Couron.

La poursuite de la diminution de l'endettement et l'évolution maîtrisée des dépenses de fonctionnement sont les gages les plus sûrs qui permettent de recouvrer les indispensables capacités de financement, nécessaires à la réalisation de projets d'avenir pour Chamalières et ses habitants en préservant la modération fiscale.

Ville thermale et touristique

Programme estival

NOUVEAU : LES VIREES DU SANCY EN VISITE A CHAMALIERES

Découvrez votre ville comme vous ne l'avez jamais vue, avec une bonne dose d'humour, de l'émotion et de la folie !

Ven. 19 août - 17h00 (rendez-vous au parc Montjoly) (5 €)



HORTENSE ET SES CONFIDENCES !

Plongez-vous dans la grande époque du thermalisme mondain avec Hortense, personnalité incontournable de la Station. Parcours de l'Hôtel St-Mart au Pavillon St-Mart en passant par le parc thermal. Vendredi 17 juin, vendredi 1er et 15 juillet, lundi 1er août, vendredi 12 et 26 août, vendredi 2, 16 et 30 septembre et vendredi 14 octobre.

Rdv 17h à l'Hôtel St-Mart (6 av. de la Gare - Chamalières) 5 €/personne



UN SOIR D'ETE EN MUSIQUE...

Les vendredis soirs du mois de juillet. Folk, rock, fanfare, jazz.

FETEZ LA MUSIQUE AVEC LE CASINO ET L'OFFICE DE TOURISME

Groupe « Eclats de rire ».

Savant mélange de chansons et d'humour, reprenant les grands standards populaires français et anglo saxons, ces quatre musiciens chanteurs vous emporteront avec générosité dans leur univers fantasque et surtout imprévisible !

MARDI 21 JUIN - 15h00 - Casino de ROYAT - Gratuit

LES SECRETS DU COLOMBIER

Pénétrez au cœur de la forêt du Colombier et comprenez cet environnement riche d'histoire, de faune et de flore. En collaboration avec le service des Espaces verts de Chamalières, l'office de tourisme vous donne rendez-vous pour une visite guidée et encadrée les 24 juin, 15 juillet, 2 septembre, 30 septembre, 14 octobre.

Rdv 14 h à l'office de tourisme (Participation de 3 € pour le transport en bus ou gratuit si Pass bus).

SORTIE PEDESTRE CONTEE

Prévoir votre pique-nique. Départ en bus à 17h00 - retour vers 21h00.

Vendredi 8 juillet : Billom et le château de Montmorin

Ven. 29 juillet : Pignols et la forteresse de Buron
Ven. 5 août : St-Julien de Coppel et le château de La Chau-Montgros.
Ven. 26 août : Varennes sur Usson et Usson. 9 €/personne

Et toujours un programme hebdomadaire d'activités avec l'Office de tourisme

Les lundis : Cinéma à l'Espace Animation (sous le Casino de Royat). Ouvert à tous et gratuit.

Les mardis : 15h30 Visite guidée de Royat ou Chamalières (voir programme détaillé à l'office de tourisme ou sur www.ot-chamalieres.com)

Les mercredis : Les thermes vous informent (conférences, ateliers, prenez le temps de vous informer sur votre santé)

Les vendredis : 9h/13h Marché du terroir devant les thermes (producteurs régionaux)

Les jeudis : Venez marcher avec nous ! Balades pédestres d'1 h ou 2h30 accompagnées et guidées. 8 €/pers

Les samedis et les dimanches : spectacles, excursions, consultez le programme.

Votre office de tourisme vous accueille :

De mai à septembre : Tous les jours

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :

9h30/18h00

Mercredi : 9h30/12h00 - 14h00/18h00

Samedi : 9h30/12h30 - 14h30/18h00

Dimanche et jours fériés : 9h30/

13h30 - en été : 9h30/12h30 -

14h30/18h00

Service Accueil :

tél. : 04 73 29 74 70

Service Animation :

tél. : 04 73 35 84 65

www.ot-chamalieres.com

FÊTE de la Ville et journées d'amitié franco-allemande



Démonstrations de gymnastique, danses modernes par CREA'ART et la Bourrée des Volcans.



Défilé avec la participation, entre autres de La Garde Impériale de Dijon !

Du 25 mai au 1^{er} juin Chamalières a vécu au rythme du jumelage entre Chamalières et Geretsried et de la fête communale annuelle, à laquelle 60 Geretsriedois, accompagnés par le 1er adjoint au Maire de la cité Bavaroise, M. MEINL ont participé.



La diffusion de la demi-finale ASM-Stade Toulousain, sur grand écran, précédée d'un concert donné par l'Orchestre d'Harmonie de Chamalières dirigé par Christophe PEREIRA, constitua un grand moment de fête et de convivialité auquel a participé un public nombreux.

Un jumelage toujours aussi actif : Michelle CLEMENT, Présidente du Comité de Jumelage, a accueilli nos amis allemands, en l'honneur desquels plusieurs manifestations ont été organisées.



Lors de l'arrivée des 60 Allemands, le mercredi 25 mai.



Les Geretsriedois ont participé au défilé de la Fête de la ville sous les encouragements de notre Maire.



Conseil Municipal des Jeunes

Reçus au Palais Bourbon



Visite du Conseil Municipal des Jeunes à l'Assemblée Nationale où Louis GISCARD d'ESTAING a présenté l'Hémicycle aux conseillers en herbe, qui pour l'occasion étaient accompagnés par Marie Anne BASSET, Adjointe, Marc SCHEIBLING, Conseiller Municipal Délégué, et Marie Jo DELAHAYE, Conseillère Municipale, ainsi que les directeurs d'école et M. BUYSSCHAERT, Inspecteur de l'Éducation nationale.

1^{er} Prix départemental aux élèves de 6^e C du Collège Teilhard de Chardin

Une classe de 6^{ème} C du collège Teilhard de Chardin a remporté la finale départementale du concours national « La terre vue du collège » destiné à sensibiliser aux réalités du monde agricole.

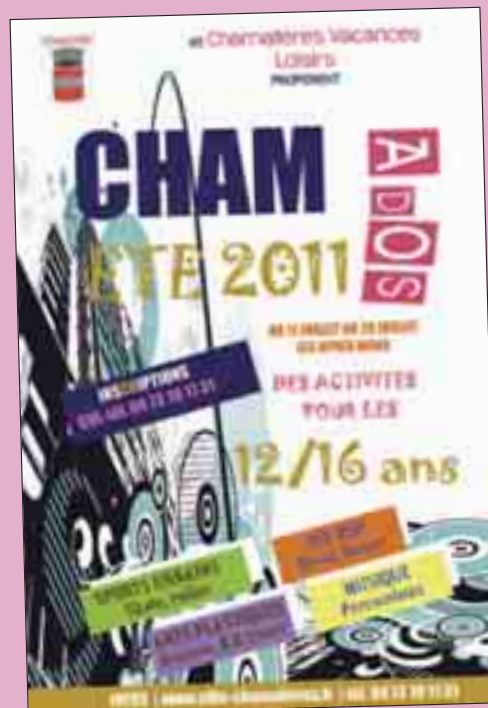
Les jeunes Chamaliérois ont visité l'exploitation agricole de M. CHARRET à Enval, et ont mis en forme leurs impressions avec leurs enseignants d'arts plastiques, Mme BARAUD, de Lettres, Mme CLAVILIER, de Musique, Mme GHIDINA, de Sciences et Vie de la Terre, Mme RENARD, et de la Conseillère Principale d'Éducation, Mme RUIZ. L'aboutissement a été l'élaboration d'une plaquette : « La ferme de Perrette » qui a valu aux collégiens leur premier prix !



Lors de la remise des prix.

Stages jeunes cet été

Tu as entre 12 et 16 ans, la Mairie et Chamalières Vacances Loisirs te proposent de participer à différentes activités durant le mois de juillet.



Festival « À l'Assaut »

La Ville de Chamalières s'est associée à la présentation du deuxième Festival « À l'Assaut » et a accueilli dans son Foyer des Jeunes, la conférence de presse présentant l'édition 2011 qui aura lieu à Tallende les 24 et 25 juin. Ce Festival de musiques actuelles, en plein air, a déjà rassemblé plus d'un millier de personnes pour sa première édition en 2010.

Une présentation qui avait lieu en présence de notre Maire, de Serge GAUME, Maire de Tallende, et de Xavier BOUSSET, Adjoint à la Jeunesse.



Festival Volcadiva

Depuis sa création, des milliers de spectateurs ont pu découvrir ces grandes voix d'opéra venues du monde entier : Europe, Russie, Etats-Unis, Chine, Corée, Japon, Colombie, Antilles... au service de nombreux compositeurs.

Des chants traditionnels de leur pays d'origine à la chanson française, de l'opéra à l'opérette, du gospel au negro spiritual, de la mélodie au lied, de la comédie musicale au jazz...

Le Programme 2011 :

- Vendredi 1 juillet : Woo Yeon LEE (soprano coréenne) Brigitte GROSSE (pianiste française)
- Samedi 2 juillet : Jennifer MICHEL (soprano française) Lauranne PESTRE (pianiste français)
- Dimanche 3 juillet : Heng SHI (Baryton chinois) Yue SHI (pianiste chinoise)

- Lundi 4 juillet : Liana FARAON (soprano roumaine) Olivier BESNARD (pianiste français)

- Mardi 5 juillet : Taeill KIM (baryton coréen) Zheeyoung MOON (pianiste coréenne)

- Mercredi 6 juillet : Clémence BARRABE (soprano française) Thierry MAUROUARD (pianiste français)

- Jeudi 7 juillet : Aurélien PERNAY (baryton français) Frédéric Calendreau (pianiste français)

- Vendredi 8 juillet : Ai WU (soprano Chinoise) Olivier GIROD (pianiste Français)

Les récitals sont au casino de Royat Chamalières à 21 h

Durée : 1h sans entracte
Tarifs : 20 €, réduit 15 €, Pass 80 €, programme 5 €

Renseignements : Office de tourisme Royat-Chamalières Tél. 04 73 29 74 70



Les organisateurs et les lauréates du festival Volcadiva 2010.

Exposition Henrijean

**Du 9 septembre au 15 octobre 2011
3, av. de Fontmaure - Chamalières**

Contact :
henrijean.fr,
arthj@free.fr,
06.07.97.23.20,
atelier
Les Lycanthropes,
63200 Ménérol



Exposition Nouredine Fathy Le repos des cieux

Exposition jusqu'au 27 août 2011 à la Galerie d'Art Contemporain

L'association Mouvement Art Contemporain de Chamalières présente l'exposition le repos des cieux : les œuvres récentes de Nouredine FATHY, artiste né en 1962 au Maroc. Les créations de cet artiste plasticien, au talent protéiforme (il est aussi écrivain, et a participé à la 8ème Triennale Mondiale d'Estampe de Chamalières

en 2010) sont présentes dans des collections privées et public dans plusieurs pays : Maroc, France, Chine, Canada, USA, Japon, Roumanie, Allemagne, Italie, Grèce.

**Galerie d'Art Contemporain, 3 av. de Fontmaure.
Ouverture du lundi au samedi de 14h à 19h.
Fermé le lundi en juillet et août.**



Plein lune

Spectacle « Les Copines Girls »

Deux Chamaliéroises : Estelle BAYARD WITT, directrice artistique du Studio de Danse CREA'ART, et Fabienne TRONCHE BEZY, artiste plasticienne, ont uni leurs talents pour mener à bien un projet de spectacle qui fait se rencontrer danse, peinture et sculpture.

Ce spectacle intitulé « LES COPINES GIRLS » constituera la représentation annuelle du Studio de Danse CREA'ART et aura lieu **dimanche 19 juin 2011 à 17 h et lundi 20 juin 2011 à 20h au Sémaphore, rue d'Aubiat à Cébazat.**



SOLUTIONS DE LA PAGE 11 PRÉCÉDENTE : LES FLEURS DU PRINTEMPS I

8	5	9	3	2	6	7	1	4
2	3	7	9	4	1	5	6	8
4	1	6	5	7	8	3	9	2
3	4	1	8	6	2	9	7	5
9	2	8	1	5	7	4	3	6
6	7	5	4	9	3	8	2	1
7	8	2	6	3	5	1	4	9
5	9	3	2	1	4	6	8	7
1	6	4	7	8	9	2	5	3

FACILE

4	6	8	5	9	3	7	2	1
3	7	5	6	1	2	8	9	4
2	1	9	7	8	4	5	6	3
7	2	3	1	4	9	6	5	8
6	9	4	2	5	8	3	1	7
8	5	1	3	6	7	9	4	2
1	3	6	4	7	5	2	8	9
9	4	2	8	3	6	1	7	5
5	8	7	9	2	1	4	3	6

MOYEN

7	5	3	2	4	1	8	6	9
1	6	9	7	8	3	4	2	5
2	8	4	5	6	9	1	7	3
8	4	1	9	5	6	2	3	7
5	3	7	4	2	8	6	9	1
6	9	2	1	3	7	5	8	4
3	1	8	6	9	5	7	4	2
4	7	6	3	1	2	9	5	8
9	2	5	8	7	4	3	1	6

DIFFICILE

HORIZONTALEMENT :
1- VIOLETTES - 2- PENSEES - PARI - 3- ACHEVE - LILAS -
4- QUASI - PA - ETS - 5- UEL - NARCISSE - 6- AGE - 7- RB -
C.S.A - BOCAL - 8- ELUE - RIO - OBI - 9- TERRE - MUGUET
(le premier mai) - 10- TULIPE - TACTS - 11- EE - SIE HO -
OI - 12- STRESS - NOUEE -

VERTICALEMENT :
A- PAQUERETTES - B- VECUE - BLEUET - C- INHALE -
URL - D- OSES - CERISE - E- LEVINAS - EPIS (de blé) -
F- EEE - AGAR - EES - G- TS - PRE - IM - H- LAC -
BOUTON (d'or) - EPI - IND - GA - J- SALES - COUCOU
(fait signe = coucou !) - K- RATS - ABETIE - L- PISSENLITS -

Ville de démocratie

Expression libre des groupes politiques

Le groupe Ensemble pour Chamalières

NON À L'IMPÔT DE CLERMONT COMMUNAUTÉ

La gestion de Clermont-Communauté s'avère chaque année un peu plus problématique...et douloureuse pour les contribuables.

Le vote du budget primitif 2011 lors du dernier conseil communautaire le 8 avril est de ce point de vue édifiant.

Alors que la gauche n'a cessé de dénoncer la baisse du pouvoir d'achat, que trouvent ils de mieux à faire : créer un nouvel impôt, qui viendra ponctionner les foyers de l'agglomération clermontoise. Clermont communauté, c'est une première, va prélever un impôt aux foyers de l'agglomération sur la taxe d'habitation et le foncier bâti ! Voici les ménages mis à contribution pour alimenter le tonneau des Danaïdes communautaire où, sur un budget total de 226 millions d'euros, pas moins de 167 millions sont des dépenses de fonctionnement !

Où nous mènera donc cette « stratégie » de la fuite en avant budgétaire qui voit la création d'une fiscalité additionnelle ?

Préparez-vous donc à voir sur vos feuilles d'impôts en octobre prochain les effets d'une décision qui pénalisera le pouvoir d'achat

des habitants de toutes les communes faisant partie de Clermont-Communauté. 11 Millions d'euros supplémentaires seront prélevés dès cette année, en particulier pour compenser le retrait du Conseil général du SMTC, pourtant dans la même majorité !

Notre groupe d'opposition communautaire, Alternance Républicaine, s'est opposé et a fermement dénoncé cette nouvelle levée d'impôts. Curieusement sur le plan municipal, le Groupe de Gauche n'y voit rien à redire : heureusement que ce n'est pas notre ville qui augmente ses impôts ! Les habitants de Chamalières apprécieront donc en découvrant le résultat sur les feuilles d'impôts d'octobre.

Alors qu'il faudrait réduire les dépenses de fonctionnement, donner la priorité à l'investissement et limiter le recours à l'emprunt, pour réaliser un budget anticrise au service de l'emploi, c'est exactement tout le contraire qui se fait : pire, la majorité de Clermont Communauté doit maintenant prévoir les provisionnements pour le litige abyssal avec Véolia sur l'affaire de l'incinérateur. A quand le prochain trou à combler ?

Liste d'intérêt communal et d'union républicaine

NON AU PROJET DE LA LIGNE B DU TRAMWAY

Les principales raisons qui motivent notre position :

- un coût d'investissement pharaonique au regard des besoins des usagers et à la fréquentation des bus actuels,
- un coût de maintenance élevé aussi bien

au niveau du parc de véhicules, que des infrastructures,

- une forte réduction des places de stationnement sur l'Avenue de Royat qui pourrait avoir des conséquences sur le commerce local,

Des solutions beaucoup plus économiques et respectant l'environnement peuvent être envisagées, avec notamment la mise

en place de véhicules à capacité plus réduite que ceux circulant actuellement mais avec une rotation plus importante, Cette fréquence plus rapprochée inciterait les usagers à plus utiliser les transports en commun pour se rendre au centre de ville de Clermont-Ferrand ou pour avoir la correspondance avec le tram place de Jaude.

Avec la gauche, Chamalières en mouvement

NON AUX SUPPRESSIONS DE CLASSES !

En France, les suppressions de classes se multiplient, les postes de RASED et de psychologues scolaires sont revus à la baisse. C'est tout le tissu éducatif qui est, cette année encore, attaqué. Partout en France les mobilisations se multiplient ! Chamalières n'est pas épargnée ! L'école Jules Ferry est elle aussi menacée d'une suppression de classe. Nous avons à plusieurs reprises rencontré les parents d'élèves, signé la pétition, et écrit au Maire afin de l'alerter sur cette annonce désastreuse. Nous assistons actuellement, ni plus, ni moins, à un véritable « plan social de l'Éducation nationale ». La réponse du Maire à notre courrier n'est pas satisfaisante ! Il préfère, résigné, nous rappeler des chiffres, évoquant 24,54 élèves en cas de fermeture au lieu de 23,92 par classe, plutôt que de soutenir la mobilisation contre cette fermeture alors que de lui-même, il reconnaît que

nos écoles se placent au meilleur niveau départemental. Le ministre, face à la fronde des Maires (mais pas le notre), des parents d'élèves et des enseignants a pourtant reculé, annonçant le 27 mai dernier « à fermer le moins de classes possibles ». Dommage que notre Maire, également député, n'ait pas souhaité peser de tout son poids pour défendre la classe de Jules Ferry. Nous, élus de gauche, déplorons que l'éducation, de la maternelle à l'université, soit devenue un débat de comptables car redonner un espoir à notre Pays, c'est d'abord de redonner une ambition à l'éducation nationale. Gouverner c'est faire des choix : les suppressions de postes dans l'éducation nationale font économiser 600 Millions d'Euros quand la réduction de TVA aux restaurateurs coûte 3 Milliards par an à la Nation ou que la refonte de l'ISF va coûter environ 1,7 Milliards.

Juin

- **Exposition Fathy** : jusqu'au 27 août / AMAC
- **Exposition de Peintures / Lionel TISON**
13 au 19 juin / Espace René PAPUT
- **Concert de l'Orchestre symphonique Royat-Chamalières**
19 juin à 17h / Eglise de Chamalières
- **Exposition des dessins des Enfants des Ecoles**
20 juin au 22 juillet / Espace René PAPUT
- **Concert de fin d'année de l'Ecole musique**
20 juin à 19H / Salle du Carrefour EUROPE
- **Square en Jazz** : 21 juin / Square St Victor, 72 av. des Thermes
- **Fête de la musique : Orchestre d'Harmonie de Chamalières et Chorale des enfants.** 21 juin à 19 h 30 / Parc Montjoly
- **Expo-vente du Conseil Municipal des Jeunes au profit d'un orphelinat** : 23 juin à 17h / Espace René PAPUT
- **Concerts de la classe de saxophones de l'Ecole de Musique**
23 juin à 18h : Quatuor de saxophones / Espace René PAPUT
23 juin à 19h30 : Concert de fin d'année / Salle du Carrefour EUROPE
- **Vente aux enchères** 24 juin à 18h / Salle du Carrefour EUROPE
- **Théâtre / Chamalières Atelier Théâtre**
25 juin à 20h30 / Salle du Carrefour EUROPE
- **Concert de la classe de cuivres de l'Ecole de Musique**
27 juin à 19h / Cour de la Mairie
- **Réunion d'information sur les vols par ruse**
30 juin à 16h / Centre associatif Courty

Juillet

- **Conférence "Les nouveaux traitements : cancer, des raisons d'espérer"** par le professeur KHAYAT, Cancérologue, chef de service à l'hôpital La Pitié-Salpêtrière, 6 juillet à 18 h / salle du carrefour Europe

Septembre

- **Forum des Associations** : 3 septembre / Gymnase du Colombier
- **Expo Henrijean** : 9 septembre au 15 octobre / Galerie d'Art contemporain
- **Conférence du Souvenir Napoléonien**
22 septembre à 18 H 30, Professeur Jean TULARD / Salle du Carrefour EUROPE
- **Théâtre / CHAMALIERES ATELIER THEATRE**
24 septembre à 20h30 / Salle du Carrefour EUROPE
- **Exposition « Les rapaces nocturnes et diurnes »**
26 au 30 septembre / Espace René PAPUT
- **Foire d'art et d'artisanat d'art**
24 et 25 septembre / Espace Jean MONNET, au carrefour Europe

Octobre

- **Exposition Roy'Arts / « Des animaux et leur univers »**
30 septembre au 9 octobre / Salle du Carrefour EUROPE
- **Concert de l'Orchestre d'Auvergne**
vendredi 7 octobre à 20h30 / Eglise de Chamalières
- **Octobre Rose / Conférences**, samedi 8 octobre à 9h45 de Carole CHEVALIER de BERNARD, et à 11h du Professeur DAUPLAT/ Maison des Associations
- **Course et marche La Chamaliéroise**
dimanche 9 octobre à 10 h / Stade Chatrousse
- **Exposition Vente de Peinture / Jean-Claude GIANGRECO :**
10 au 16 octobre / Espace René PAPUT
- **Exposition « Les Artistes d'Auvergne »**
10 au 23 octobre / Salle du Carrefour EUROPE
- **Exposition « Biennale du Carnet de Voyages »**
17 au 30 octobre / Espace René PAPUT

- Hôtel de Ville
- Complexe sportif Claude-Wolff
- Complexe sportif Chatrousse
- Gymnase du Colombier
- Espace René-Paput
- Salle du Carrefour Europe
- Espace Triennale
- AMAC
- Eglise de Chamalières
- Maison des Associations
- Monument place du Souvenir
- Lycée d'enseignement général d'hôtellerie et de tourisme
- Casino
- Parc Montjoly
- Square St-Victor

FÊTE DE LA MUSIQUE

Mardi 21 juin 2011 à 19h 30, l'Orchestre d'Harmonie de Chamalières, dirigé par Christophe PEREIRA et la Chorale des enfants des écoles de Chamalières dirigée par Arlette JAFFEUX, donneront un concert exceptionnel dans la cours d'honneur de l'Hôtel de Ville de Chamalières au Parc Montjoly.



Ménage & Repassage | Garde d'enfants | Jardinage



MERCI+

Intervention sur CLERMONT-FD et sa périphérie
Votre agence : 60, bd Gambetta • 63400 Chamalières

0 800 102 422 - Appel Gratuit
www.merciplus.fr



Lavage de voitures sans eau
à domicile ou sur votre lieu de travail

100% écologique

- Un verre d'eau suffit !
- Produits 100% d'origine naturelle
- Sans aucun produit chimique
- Très peu d'impact sur l'environnement

Tarifs de 20 à 60 € selon prestation
Carte de fidélité



Hervé GUILLAUME
06.85.79.34.15
www.plus-belle-auto.fr plusbellelauto@hotmail.fr



- Vidéo protection
- Alarme
- Télésurveillance
- Télé-assistance

14, avenue Marx-Dormoy
63057 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 93 10 24
www.telesecur.com
telesecur-sas@telesecur.fr

Au cœur du Temps
HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Vente, Réparation, Transformation, Création

Atelier sur place
Joël Terres
14 rue du Bosquet
Chamalières

Pour l'été :
Seulement
39 €



DEPUIS 40 ANS A CHAMALIERES



- Transaction
- Gestion
- Location
- Syndic
- Expertise

46, av. de Royat - 63400 CHAMALIERES
Tél. 04 73 37 63 77
www.agencelesdomes.com



HORAIRES d'ouverture :
• Lundi au samedi : 8h30 à 20h • Dimanche : 9h à 12h45

Carrefour Europe Chamalières
Tél. : 04 73 36 93 93 **P** entrée rue des Garnaudes



Mise en pages
Impression offset
Impression numérique



Z.A. Les Pradeaux - 63360 GERZAT
Tél. : 04 73 25 06 62 - Fax : 04 73 25 86 88
E-mail : accueil@imprimerie-decombat.com
www.imprimerie-decombat.com

Editions - Régie Publicitaire

italique
Pour figurer en publicité dans
Chamalières
magazine

Contactez le
04 73 14 00 01
italique-clt@orange.fr
Fax : 04 73 14 11 22

*Merci aux annonceurs
de leur confiance et de leur fidélité.*



www.opticiens-atol.com

Apprivoisez le soleil

ATOL
LES OPTICIENS

OPTIQUE CELEYRON
34, avenue de Royat - 63400 Chamalières
04 73 36 46 37

CITROËN CHAMALIÈRES



PATRICE CABARET

Service Proximité Qualité



■ Vente véhicules neufs et occasions

■ Réparation toutes marques

■ Carrosserie

■ Prêt de véhicule gratuit

■ Climatisation

Votre garagiste de proximité :
un interlocuteur privilégié !

Faites confiance à son expérience !

Portes Ouvertes le 24 juin 2011
— de 9 h à 20 h —

50, avenue des Thermes - Chamalières




04 73 37 71 57

mail : citroengarage@aol.com

Faites-vous plaisir...

Offrez-vous le savoir-faire de 30 professionnels de la coiffure.



BERNARD DUVERT

3 adresses pour mieux vous servir

CHAMALIÈRES 33, av. de Royat Tél. 04.73.37.90.29	CLERMONT Centre commercial Clermont Nord Tél. 04.73.25.06.30	AUBIÈRE Centre commercial Flein Sud Tél. 04.73.26.33.88
--	--	---



MV²
Multi service d'aide à la vie et de soutien à domicile

TOUS SERVICES D'AIDE À DOMICILE ET TRAVAUX MÉNAGERS

Aide à la personne : lever, coucher, toilette
Ménage - Repassage - Préparation de repas - Accompagnements
Jardinage - Bricolage - Téléassistance
Garde d'enfants

Services déductibles de l'impôt sur le revenu selon la Loi de Finances en vigueur
Association loi 1901 sans but lucratif. Agrément Qualité n°2006263055
Prise en charge financière APA, paiement par CESU accepté.
Conventionnement CRAM

Votre nouvelle agence près de chez vous :

4, rue Lufbéry
63400 CHAMALIÈRES
Tél. 04 73 36 26 08
www.mv-2.com



Services aux personnes à domicile (NF311)
Délivrée par AFNOR Certification - www.marque-nf.com
MV2 - 9 Allée des Dargères - 63000 Clermont-Ferrand